



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de trois artères sur le territoire de la commune de Thônex

- 7 janvier 2009

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu l'extrait de la séance du Conseil administratif de la commune de Thônex du 4 novembre 2008;
Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du 16 décembre 2008;
Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975

ARRÊTE :

Il est donné le nom de :

1) chemin de la Salamandre, 2) chemin des Castors, 3) chemin Emile-BRESSLER

aux voies perpendiculaires au chemin du Foron face au C.O. du Foron.

Emile Bressler était un peintre genevois du XXème siècle qui a vécu 22 ans à Thônex.

Entrée en vigueur de cette dénomination : 1^{er} mars 2009

Les codes voies de ces artères sont : 1) 62812, 2) 62820, 3) 62839

Communiqué à :

CHA	1 ex.
DCTI	1 ex.
DF	1 ex.
DI-OCP	1 ex.
DT	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

Le chancelier d'Etat :